

Cher collaborateur,

Certains clients se sont plaints de vibrations lorsqu'ils conduisent leur scooter S01 à une vitesse de 70 km/h.

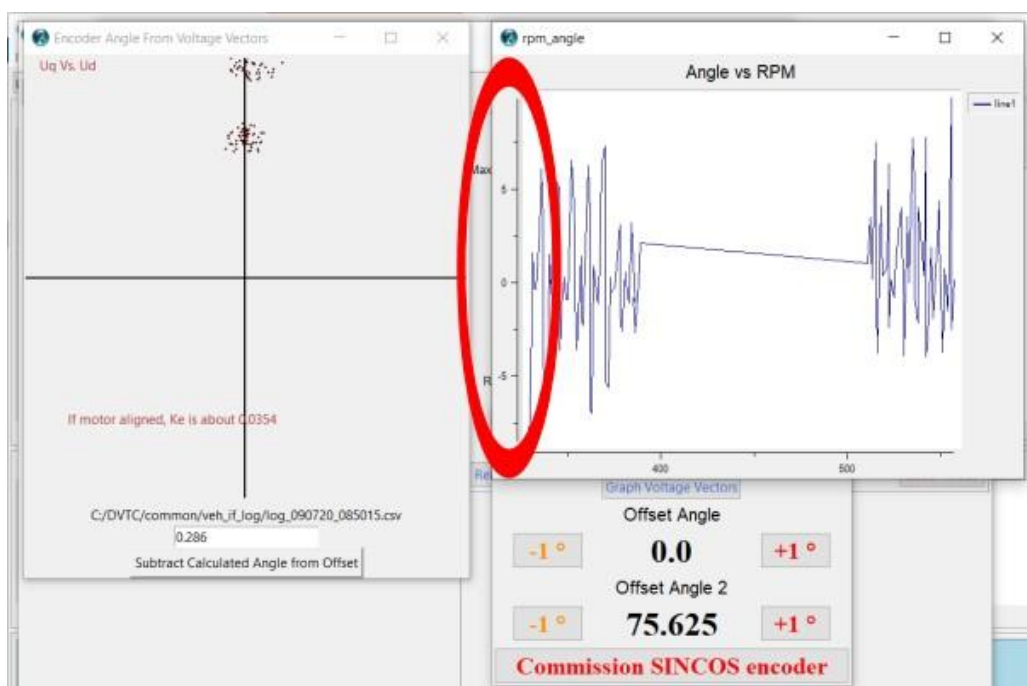
Silence a vérifié les causes éventuelles de ces vibrations et aucune anomalie n'a été détectée sur les différentes parties du véhicule. Les facteurs qui peuvent avoir une influence sur l'apparition de vibrations sont variés : pression et état des pneus, répartition des poids, etc.

Il convient également de souligner que les paramètres de délivrance de puissance du moteur fluctuent à un certain régime, faisant éprouver au conducteur une sensation de vibrations qui disparaît aussitôt après le franchissement de ce régime programmé.

Toutefois, un processus de révision a été défini pour améliorer cette impression ressentie par le conducteur.

La marche à suivre pour gérer les plaintes des clients qui rendent visite au service technique en avançant des problèmes de vibration sur leur scooter Silence est expliquée ci-dessous :

1. Vérifier l'absence de coups et de déformations au niveau des jantes.
2. Réviser le bon talonnage du pneu avant et du pneu arrière par rapport à leur jante respective.
3. Équilibrer la roue avant.
4. Équilibrer la roue arrière (l'outil d'équilibrage sera prochainement disponible dans les pièces détachées).
5. Contrôler le décalage du moteur (offset).
 - a. Brancher le SST Program et afficher le graphique du décalage (offset). Les points de l'étalonnage doivent être regroupés (non dispersés) et l'échelle d'étalonnage ne doit pas dépasser +/-5 (cf. illustration).
Si ces conditions ne sont pas réunies, recalculer le décalage (cf. circulaire modification moteur).



En cas de doute, prendre contact avec le service technique de Silence en composant le +34 93 372 29 66 ou en envoyant un courriel à service@silence.eco.

Sincères salutations,